

**Séance du 05 juin 2003**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet -Barbé, Labayle, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjoint ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil -Inchauspé, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Boustingorry à M. le Maire ; Mme Dufréne à M. Massé, Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni, Mme Boé à Mme Chevrel, M. Arandia à M. Etchegaray, M. Charrier à M. Millet-Barbé, Mme Bisauta à M. Causse.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : FETES - Prêt d'un camion benne par le SITCOM des LANDES.

M. me Ipharraguerre présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Depuis plusieurs années déjà, le SITCOM de la côte Sud des Landes met à la disposition de la Ville de Bayonne, pendant la durée des fêtes, une benne à ordures ménagères sans chauffeur. Ce matériel vient compléter celui qui est fourni par la Communauté d'Agglomération BAB.

Le SITCOM propose une convention définissant les obligations de chacune des deux partenaires, convention qu'il a approuvée par une délibération du bureau du 6 mai 2003. Il importe que la Ville de Bayonne fasse de même..

Le coût de la mise à disposition est évalué à 456 Euros net de toutes taxes.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la présente convention.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.